

REPÈRES STATISTIQUES DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE



PREMIERS RESULTATS DU RECENSEMENT : LA POPULATION EN 2006

Les intercommunalités de l'Estuaire

- CC Blangy Pont l'Evêque Intercom
- CC Cambremer
- CC Cœur Côte Fleurie
- CC Estuaire de la Dives
- CC Lisieux Pays d'Auge
- CC Moyaux Porte du Pays d'Auge
- CC du Pays d'Auge Dozuléen
- CC du Pays de Honfleur
- CC du Pays de Livarot
- CC du Pays de l'Orbiquet
- CC des Trois Rivières
- CC de la Vallée d'Auge
- CC de Beuzeville
- CC du Canton de Cormeilles
- CC de Pont Audemer
- CC de Quillebeuf sur Seine
- CC de Val de Risle
- CC de Vièvre Lieuvin
- CC Campagne de Caux
- CC Caux Vallée de Seine
- CC Cœur de Caux
- CC du Canton de Criquetot l'Esneval
- CC de Fécamp
- CC de Valmont
- Communauté d'Agglomération du Havre
- CC du Canton de Saint-Romain de Colbosc

624 127 habitants dans l'Estuaire

La population totale¹ des communes de l'Estuaire de la Seine (population municipale² et population comptée à part³) s'élevait au 1^{er} janvier 2006 à 624 127 habitants, soit une densité moyenne de 159 habitants au km² (la densité moyenne de la France métropolitaine est de 113 habitants au km²).

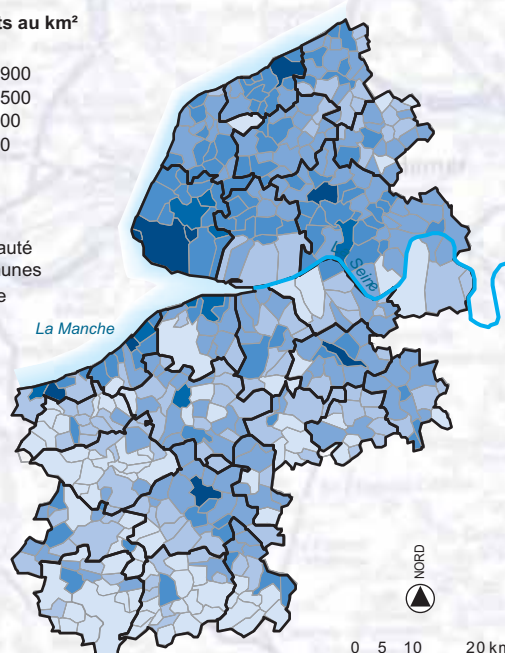
Densité de population par commune en 2006

Nb d'habitants au km²



Limites

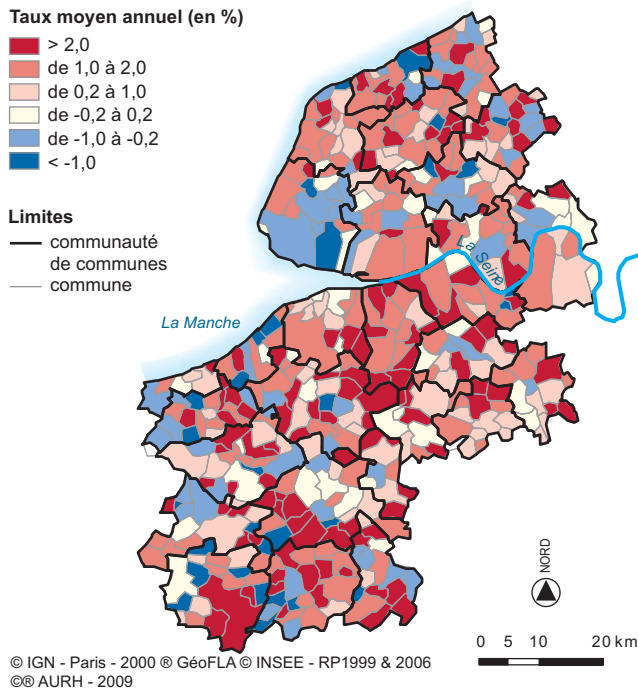
— communauté
de communes
— commune



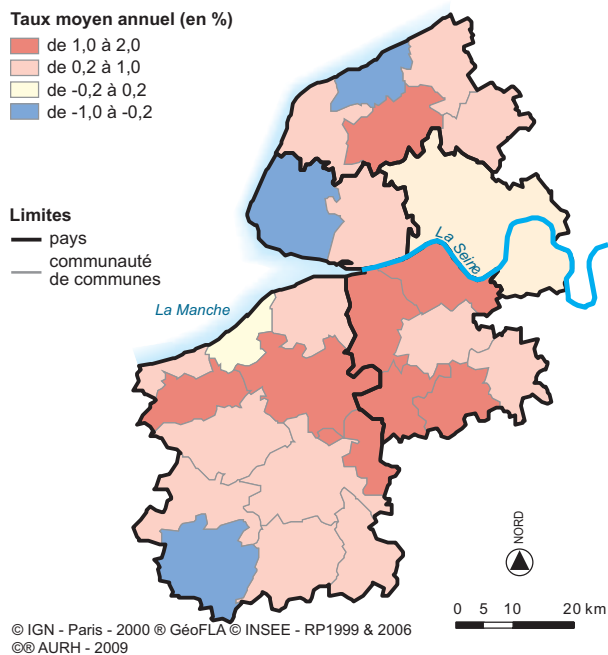
© IGN - Paris - 2000 © GéoFLA © INSEE - RP1999 & 2006
© AURH - 2009

0 5 10 20 km

Variation annuelle de la population par commune entre 1999 et 2006



Variation annuelle de la population par communauté de communes entre 1999 et 2006



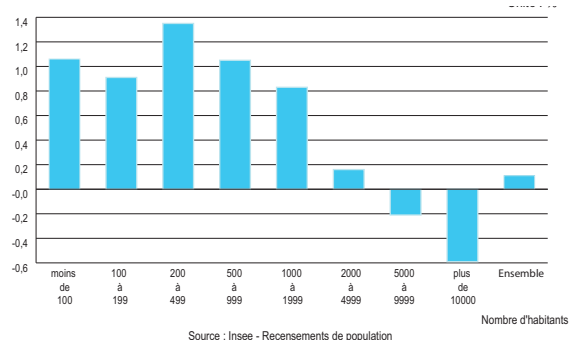
Une croissance faible

Depuis le recensement précédent, réalisé en 1999, la population municipale de l'Estuaire s'est accrue de 4 628 habitants, soit une croissance moyenne annuelle de 0,11% entre 1999 et 2006 ; elle est en baisse par rapport à celle enregistrée pendant la période précédente, 1982-99, où elle était de 0,19%.

Cette croissance est un peu plus élevée que celle enregistrée en Seine-Maritime mais inférieure à celles observées en Haute-Normandie (0,24%), en Basse-Normandie (0,34%) ou en France métropolitaine (0,70%).

Dans l'Estuaire, elle est plus faible dans les territoires urbains et plus élevée dans les secteurs périurbains, notamment sur la rive sud de la Seine.

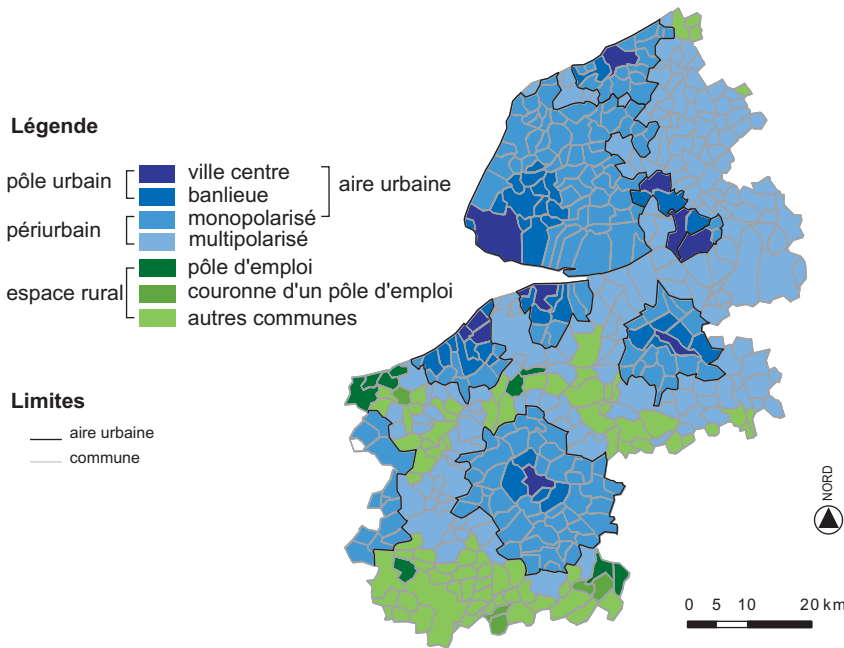
Evolution annuelle de la population entre 1999 et 2006 par taille de commune dans l'Estuaire de la Seine (Unité : %)



Le recul de la natalité compense moins un solde migratoire toujours déficitaire

La croissance de la population dans l'Estuaire correspond à un solde naturel (naissances-décès) positif de 15 064 habitants et à un solde migratoire apparent négatif de 10 436 habitants. Durant la dernière période intercensitaire, on observe un recul certain du solde naturel qui tend à se rapprocher de la moyenne nationale, tandis que le solde migratoire apparent se dégrade. Le taux de variation annuel dû au solde naturel est ainsi passé de 0,47% par an entre 1982 et 1999 à 0,35% par an entre 1999 et 2006. Désormais la natalité compense moins le solde migratoire déficitaire.

Typologie des communes de l'Estuaire



© IGN - Paris - 2000 © GéoFLA © INSEE - RP1999 & 2006
© AURH - 2009

La croissance est portée par les communes périurbaines et les communes rurales *

L'Estuaire de la Seine est un espace majoritairement urbain.

Plus de 90% de la population vit dans des communes appartenant à un espace à dominante urbaine composé de villes-centres (telles Le Havre, Deauville ou Pont-Audemer) de communes de banlieue (telles Saint-Léonard, Villerville ou Corneville sur Risle) et de communes périurbaines (comme Saint-Romain de Colbosc, Fervaques ou Campigny).

Le reste de l'espace est à dominante rurale et comprend de petites unités urbaines (comme Orbec ou Pont-l'Evêque) et des communes rurales (comme Sommesnil, Saint-Georges en Auge ou Epreville en Lieuvin).

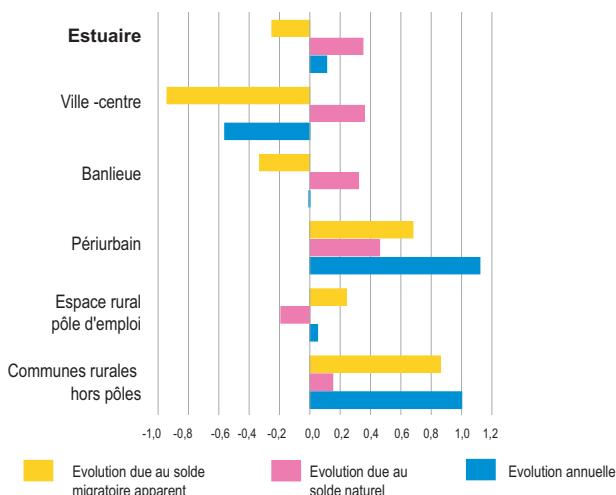
Entre les deux derniers recensements la population des communes de l'espace rural a plus crû (+0,56% par an) que celle des communes de l'espace urbain (+0,07%). Mais ces moyennes cachent d'importantes disparités.

De fait, deux catégories de communes sont le moteur de la croissance de la population de l'Estuaire : les communes périurbaines et les communes rurales autres que pôles d'emploi, dont la croissance est supérieure à 1% par an. Si dans les premières la croissance est portée par un solde naturel et un solde migratoire en hausse, dans les secondes ce sont uniquement les migrations qui assurent cette croissance.

Les communes de banlieue et les pôles d'emploi ruraux voient leur population stagner. Enfin les villes-centres voient leur population continuer de baisser, la situation s'aggravant même puisque en moyenne la baisse annuelle est de -0,56%, et qu'elle était entre 1982 et 1999 de -0,22%.

Du point de vue de leur taille, les communes de l'Estuaire les plus petites sont celles qui ont crû le plus. Si les communes de 2 000 à 5 000 habitants enregistrent une croissance démographique très légèrement supérieure à la moyenne estuarienne, le plus grand dynamisme est observé dans celles de moins de 2 000 habitants, la plus forte progression étant enregistrée dans les communes de 200 à 500 habitants avec plus de 1,3% par an. En revanche, les communes de plus de 5 000 habitants décroissent en moyenne de -0,51% par an surtout du fait des communes les plus importantes.

Evolution annuelle de la population entre 1999 et 2006 par type d'espace dans l'Estuaire de la Seine (Unité : %)



Sources : Insee - Recensements de la population, Etat civil

* Espaces urbains et espaces ruraux

Les documents graphiques et les analyses ci-contre utilisent une méthodologie développée par l'INSEE. Ils s'appuient sur le zonage en aires urbaines (ZAU), défini sur la base du recensement de 1999, et qui décline le territoire en deux grandes catégories :

- **l'espace à dominante urbaine**, composé des pôles urbains et du périurbain (couronnes périurbaines et communes multipolarisées) ;
- **l'espace à dominante rurale**, qui comprend des petites unités urbaines et des communes rurales.

Un **pôle urbain** est une unité urbaine (ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du tissu bâti et comptant au moins 2 000 habitants) offrant au moins 5 000 emplois.

Les **banlieues** des pôles urbains sont composées des communes qui ne sont pas villes-centres.

Le **périurbain** a trait aux déplacements domicile-travail, les emplois restant largement concentrés dans les pôles urbains tandis que les lieux de résidence s'éloignent de ces pôles urbains. Le périurbain est composé des communes sous influence urbaine du fait de ces déplacements domicile-travail : communes périurbaines et communes multipolarisées.

PREMIERS RESULTATS DU RECENSEMENT DE LA POPULATION

Evolution de la population des communautés de communes depuis 1999

Communautés de Communes	Population municipale 2006	Population comptée à part 2006	Population totale 2006	Population municipale 1999	Evolution 1999-2006 (en nb)	Taux moyen annuel d'évolution 1999-2006 (%)	Taux variation due au solde naturel 1999-2006
CC Blangy Pont l'Evêque Intercom	15 073	451	15 524	14 056	1 017	1,00	0,16
CC Cambremer	5 471	132	5 603	5 193	278	0,75	0,32
CC Cœur Côte Fleurie	20 351	516	20 867	20 270	81	0,06	-0,23
CC Estuaire de la Dives	13 501	310	13 811	12 761	740	0,81	0,15
CC Lisieux Pays d'Auge	37 247	1 316	38 563	36 115	1 132	0,44	0,27
CC Moyaux Porte du Pays d'Auge	4 159	102	4 261	3 677	482	1,78	0,73
CC du Pays d'Auge Dozuléen	5 421	103	5 524	4 973	448	1,24	0,36
CC du Pays de Honfleur	16 715	359	17 074	15 919	796	0,70	0,36
CC du Pays de Livarot	6 713	165	6 878	6 433	280	0,61	0,10
CC du Pays de l'Orbiquet	7 681	190	7 871	7 573	108	0,20	0,07
CC des Trois Rivières	9 070	319	9 389	9 088	-18	-0,03	-0,16
CC de la Vallée d'Auge	11 297	148	11 445	10 967	330	0,42	0,38
CC de Beuzeville	10 491	161	10 652	9 191	1 300	1,91	0,45
CC du Canton de Cormeilles	4 947	90	5 037	4 608	339	1,02	0,50
CC de Pont Audemer	18 382	666	19 048	17 911	471	0,37	0,02
CC de Quillebeuf sur Seine	5 784	90	5 874	5 252	532	1,39	0,47
CC de Val de Risle	7 114	107	7 221	6 672	442	0,92	0,19
CC de Vièvre Lieuvin	4 330	57	4 387	3 943	387	1,35	0,32
CC Campagne de Caux	13 978	188	14 166	12 484	1 494	1,63	0,74
CC Caux Vallée de Seine	67 224	1 413	68 637	66 319	905	0,19	0,45
CC Cœur de Caux	9 152	209	9 361	8 564	588	0,95	0,22
CC du Canton de Criquetot l'Esneval	15 335	298	15 633	14 465	870	0,84	0,39
CC de Fécamp	28 655	693	29 348	29 298	-643	-0,32	0,23
CC de Valmont	10 340	254	10 594	9 859	481	0,68	0,22
Communauté d'Agglomération du Havre	246 195	3 867	250 062	255 096	-8 901	-0,51	0,46
CC du Canton de Saint-Romain de Colbosc	16 911	386	17 297	16 222	689	0,60	0,33
Ensemble Estuaire	611 537	12 590	624 127	606 909	4 628	0,11	0,35
Calvados	671 351	15 997	687 348	648 385	22 966	0,50	0,40
Eure	567 221	14 813	582 034	541 054	26 167	0,67	0,44
Seine Maritime	1 243 834	2 5476	1 269 310	1 239 138	4 696	0,05	0,41
Basse Normandie	1 456 793	43 507	1 500 300	1 422 193	34 600	0,34	0,26
Haute Normandie	1 811 055	40 289	1 851 344	1 780 192	30 863	0,24	0,42

POINT METHODOLOGIQUE

- La nouvelle méthode de recensement

Les résultats de la population 2006 présentés dans ce document sont issus des enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2004 et 2008 (1er cycle d'enquêtes).

La nouvelle méthode de recensement repose sur une technique d'enquêtes annuelles, réalisées en partenariat avec les communes. Elle distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants : les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées exhaustivement une fois tous les 5 ans par roulement ; les communes de 10 000 habitants ou plus, pour lesquelles un échantillon de logements regroupant environ 8% de la population est recensé chaque année. Au bout de cinq ans, 40% environ des habitants de la commune auront été recensés.

Les premiers résultats (populations légales) ont été publiés fin 2008. Les résultats complets seront publiés au second semestre 2009.

- Définitions des populations

Le terme de population légale regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part et sa population totale qui est la somme des deux précédentes.

- (1) La population totale est la somme de la population municipale et de la population comptée à part. Elle est utilisée pour plus de 350 dispositions législatives ou réglementaires.
- (2) La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence principale sur le territoire de la commune. La somme des populations municipales donne la population de la France.
C'est cette population qui sert au suivi statistique. Les données de structure à paraître en 2009 feront donc toujours référence à cette population.
- (3) La population comptée à part : comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont également une résidence dans la commune.



Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine
136 rue Victor Hugo - BP 1113 - 76063 Le Havre cedex
Tél. : 02 35 42 17 88 - Fax : 02 35 21 51 57 - aurh@aurh.asso.fr